



Ministero per i beni e le attività culturali

DIREZIONE GENERALE SPETTACOLO

CONVENTION ENTRE LA DIRECTION GÉNÉRALE DU MIBAC, AMBASSADE D'ITALIE À DAKAR, ÉCOLE DES SABLES

Vu que

- dans le cadre du plan extraordinaire pour la promotion de la culture italienne dans le monde (DPCM 6 juillet 2017), en accord avec le MAECI, il a été convenu de promouvoir un cycle d'initiatives d'échanges culturels avec les pays de l'Afrique Saharienne, dans le cadre de l'année «Italie, Culture, Afrique», dans le but de contribuer à la mise en valeur des identités culturelles respectives et à l'échange de pratiques artistiques;
- l'activité de promotion internationale de la Direction générale du Spectacle du MiBAC prévoit des interventions en collaboration avec les instituts culturels italiens et les Ambassades italiennes;
- Le Sénégal a été identifié comme l'un des pays du programme "Italie, Culture, Afrique" et compte tenu de l'intérêt du MiBAC d'associer l'Ecole des Sables, centre de formation et de création de danse contemporaine au projet sénégalais de le plus important en Afrique;
- La Direction Générale du Spectacle a demandé à l'Académie Nationale de la danse de participer à un projet au Sénégal en développant un partenariat avec l'Ecole des Sables et que les deux organismes ont signé un accord concernant un projet de formation dans le domaine de la danse contemporaine à réaliser à Dakar.
- L'Ambassade d'Italie à Dakar, dans le cadre de son activité institutionnelle, promeut des activités et des initiatives susceptibles de contribuer au développement de relations de collaboration entre les principales institutions éducatives italiennes et sénégalaises et, dans cette perspective, entend soutenir le projet à l'Ecole des Sables.
- l'Ecole des Sables, qui représente l'une des réalités africaines les plus intéressantes de la danse contemporaine, souhaite participer à une initiative de formation en partenariat avec l'Académie nationale de la danse, dans le cadre de ses activités de formation et d'échange avec d'autres réalités internationales et a signé à cet effet un accord avec la même Académie;

ENTRE

MiBAC-D.G. Spectacle, situé sur la Piazza Santa Croce in Gerusalemme 9 / A -00185 Rome, C.F., 97804160584, en la personne du Directeur Général dott. Onofrio Cutaia;

Ambassade d'Italie à Dakar situé à Rue Alpha Hachimiyou TALL BP 348 CP 18524, C.F. 80213330584, en la personne de Monsieur l'Ambassadeur d'Italie, S. E. Francesco Paolo Venier ;

[Tapez un texte]

PA

RU



Ministero per i beni e le attività culturali

DIREZIONE GENERALE SPETTACOLO

CONVENTION ENTRE LA DIRECTION GÉNÉRALE DU MIBAC, AMBASSADE D'ITALIE À DAKAR, ÉCOLE DES SABLES

Vu que

- dans le cadre du plan extraordinaire pour la promotion de la culture italienne dans le monde (DPCM 6 juillet 2017), en accord avec le MAECI, il a été convenu de promouvoir un cycle d'initiatives d'échanges culturels avec les pays de l'Afrique Saharienne, dans le cadre de l'année «Italie, Culture, Afrique», dans le but de contribuer à la mise en valeur des identités culturelles respectives et à l'échange de pratiques artistiques;
- l'activité de promotion internationale de la Direction générale du Spectacle du MiBAC prévoit des interventions en collaboration avec les instituts culturels italiens et les Ambassades italiennes;
- Le Sénégal a été identifié comme l'un des pays du programme "Italie, Culture, Afrique" et compte tenu de l'intérêt du MiBAC d'associer l'Ecole des Sables, centre de formation et de création de danse contemporaine au projet sénégalais de le plus important en Afrique;
- La Direction Générale du Spectacle a demandé à l'Académie Nationale de la danse de participer à un projet au Sénégal en développant un partenariat avec l'Ecole des Sables et que les deux organismes ont signé un accord concernant un projet de formation dans le domaine de la danse contemporaine à réaliser à Dakar.
- L'Ambassade d'Italie à Dakar, dans le cadre de son activité institutionnelle, promeut des activités et des initiatives susceptibles de contribuer au développement de relations de collaboration entre les principales institutions éducatives italiennes et sénégalaises et, dans cette perspective, entend soutenir le projet à l'Ecole des Sables.
- l'Ecole des Sables, qui représente l'une des réalités africaines les plus intéressantes de la danse contemporaine, souhaite participer à une initiative de formation en partenariat avec l'Académie nationale de la danse, dans le cadre de ses activités de formation et d'échange avec d'autres réalités internationales et a signé à cet effet un accord avec la même Académie;

ENTRE

MiBAC-D.G. Spectacle, situé sur la Piazza Santa Croce in Gerusalemme 9 / A -00185 Rome, C.F., 97804160584, en la personne du Directeur Général dott. Onofrio Cutaia;

Ambassade d'Italie à Dakar situé à Rue Alpha Hachimiyou TALL BP 348 CP 18524, C.F. 80213330584, en la personne de Monsieur l'Ambassadeur d'Italie, S. E. Francesco Paolo Venier ;

[Tapez un texte]

PA

RU



Ministero per i beni e le attività culturali

DIREZIONE GENERALE SPETTACOLO

Ecole des Sables Toubab Dialaw situé à BP 22 626 CP 15 523 Dakar – Sénégal, en la personne du Directeur artistique Patrick Acogny

IL EST CONVENU CE QUI SUIV

Objet:

Le MiBAC-D.G. Spectacle, l'Ambassade d'Italie à Dakar et l'École des Sables collaboreront à la réalisation d'un projet de formation mené par le chorégraphe italien Giorgio Rossi, qui impliquera n. 8 étudiants de l'École des Sables, n. 3 étudiants de l'Académie nationale de danse et n.2.formateurs de l'Académie, pour une période de n. 20 jours au siège même de l'École, du 26 octobre au 15 novembre, comme convenu entre l'École des Sables et l'Académie nationale de la danse

La phase de formation comprendra également une dernière représentation publique qui se déroulera au théâtre Ecole des Sables.

art. 1-MiBAC-D.G. Spectacle

le MiBAC - D.G. Spectacle soutiendra le projet en couvrant les coûts liés aux voyages internationaux et au séjour de tous les participants italiens à l'initiative au Sénégal, à la rémunération du chorégraphe italien et contribuera aux coûts liés à la représentation finale au moyen d'une contribution de 1 400,00 euros (mille quatre cents euros/00) Euros à payer directement à la National Dance Academy, conformément aux accords signés entre MiBAC et l'Academy of Dance.

La National Dance Academy devra reverser cette somme à l'École des Sables pour les besoins de l'organisation de la représentation finale.

art.2 - Ambassade d'Italie à Dakar

L'Ambassade d'Italie à Dakar soutiendra le projet en contribuant aux coûts liés à la représentation publique finale sur la base du devis envoyé par l'École des Sables, à travers une contribution de 3 800,00 € (trois mille huit cents / 00) qui sera versée à l'École des Sables.

L'Ambassade s'engage également à diffuser des informations sur le projet et l'événement final par le biais de ses propres canaux de communication.

art. 3-Ecole des Sables

L'École des Sables mettra son espace à disposition pendant la période prévue pour l'activité de formation, en collaboration avec l'Académie Nationale de la Danse et le chorégraphe Giorgio Rossi, avec lesquels il évaluera les thèmes et méthodes utiles à la réalisation du thème de recherche qui sera développé et ensuite représenté dans la prestation publique finale, qui se déroulera dans son propre espace théâtral.

[Tapez un texte]



Ministero per i beni e le attività culturali

DIREZIONE GENERALE SPETTACOLO

L'Ecole des Sables prendra en charge l'organisation liée à la dernière représentation publique et collaborera également avec l'Ambassade d'Italie à Dakar en ce qui concerne la communication de l'initiative.

art. 4- Communications

Les parties s'engagent à soutenir la communication de l'initiative et à mentionner sur tous les supports de communication la collaboration du MiBAC, de l'Ambassade d'Italie à Dakar et de l'Ecole des Sables.

Toute modification du présent accord est régie par un acte spécifique signé par les parties elles-mêmes.

Lu, approuvé et signé, composé de n. 3 pages.

MiBAC - Direction Générale Spectacle
Le Directeur Général
Dr. Onofrio Cutiaia

Ambassade d'Italie à Dakar
L'Ambassadeur
Francesco Paolo Venier.

Ecole des Sables
Directeur artistique
Patrick Acogny